

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

ÉDITORIAL

Un WEF sans valeur

Cette année, les mots clefs à Davos étaient «valeurs», «éthique», «long terme». Le message à faire passer était que les global leaders – chef-fe-s d'entreprises, personnel politique, conseiller-ère-s fédéral-es en goguette – étaient conscients de la crise et savaient comment y faire face. Ou s'ils ne le savaient pas encore, des réunions comme celle de Davos, devaient les aider à trouver des solutions efficaces. Comme nous le savons, les global leaders apprécient de débattre entre eux ou avec des rock stars. Ils sont très ouverts: tous ceux qui ont le même avis sont les bienvenus!

De plus, s'il y avait quelque chose à remettre en question, ce n'est pas le capitalisme lui-même, mais ses excès. Ou plutôt le système est intrinsèquement formidable, bienveillant, producteur de justice et de richesse, mais les hommes qui le composent sont eux parfois tentés d'en abuser, d'aller trop loin. Par conséquent, il s'agirait de recentrer le débat sur les vraies «valeurs» et de reconnaître que, en effet, ces dernières années, la machine capitaliste s'était emballée et «qu'on était allé trop loin». Mea culpa, on efface tout et on recommence.

En guise de «remède» et de nouvelles valeurs, beaucoup parlent de la nécessité de revenir à un capitalisme d'avant la folie spéculatrice, une sorte de capitalisme doré où tout allait bien – genre capitalisme de papa, un capitalisme protecteur et apprécié par tous. L'«éthique» d'ailleurs nous le commanderait. Sans surprise, les global leaders ont l'éthique sélective; s'ils menaient une véritable réflexion sur les fins, ils sauraient que rien ne justifie le maintien et l'expansion d'un système économique capitaliste. Ils sauraient que le capitalisme produit et se nourrit des inégalités, qu'il se fonde sur la domination et l'exploitation, et que ses contradictions détruisent tant les hommes et les femmes que leur environnement. Changeons!

Red.



DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

La double exploitation

Relégué dans la sphère privée, dévalorisé et mal rémunéré, le travail domestique est un secteur oublié de notre système. Qu'il soit rémunéré ou effectué bénévolement par un ou plusieurs membres du ménage, le travail domestique est soumis à de fortes inégalités sociales. Ce sont principalement les femmes qui les subissent au nom de leur prétendue facilité naturelle à s'occuper de ces tâches.

Le travail domestique s'inscrit parfaitement dans la logique d'exploitation du patriarcat. Sa spécificité est qu'il ne s'effectue principalement pas dans le cadre d'un marché du travail rémunéré et régulé et que ce secteur est protégé de toute action publique par des arguments de défense de la sphère privée et de responsabilité individuelle.

A travers des articles théoriques, statistiques et entretiens avec des personnalités travaillant pour la défense des travailleuses domestiques, Pages de gauche aborde dans ce dossier les différentes problématiques actuelles du travail domestique. Nous mettrons en avant des pistes de solutions pour faire sortir de l'ombre les travailleuses domestiques et améliorer leurs conditions de travail. En outre nous proposons également des mesures plus globales, et que certain-es considérerons peut-être utopistes, afin de repenser profondément les rapports femmes-hommes, mais aussi les rapports de travail en général.

Red.

Suite du dossier en pages 5 à 10

Syndicalisme:
crise économi-
que et inégalité

Page 4

International:
Forum social
de Belém

Page 11

National:
Loi sur le déve-
loppement
territorial

Page 12

Radio au Service des Riches

A l'approche de chaque échéance électorale, le Centre patronal met sous surveillance rapprochée les journalistes et mesure avec application, seconde après seconde, ligne après ligne, l'espace attribué à chaque force politique. Qu'il se rassure, les médias sont loin d'être le repère de gauchistes qu'il s'imagine.

Prenons les programmes matinaux de la radio suisse romande... Cela fait bien longtemps que l'auditeur ne se fait plus guère d'illusions au sujet du talk-show, *Le Grand 8* qui concrétise la «diversité d'opinion» en invitant un radical pour porter la répartition à un libéral ou inversement, suivant les jours. Plus discret, mais peut-être plus révélateur encore, *Le café économique* qui sévit à 5h20 et – pour la Suisse qui se lève tard – à 6h53. Présentée conjointement par la RSR et le magazine Bilan, cette rubrique a pour objectif d'être «un rendez-vous quotidien pour discuter de l'économie suisse». Comment l'émission s'y prend-elle pour faire pénétrer le simple péquin dans l'univers complexe et chatoyant de l'Économie? En donnant la parole à son représentant autoproclamé: le patronat. Chaque semaine, un grand patron vient donc proférer ses vérités au gré de ses inspirations, tout cela dans une ambiance bien sympatoche, «au café, dans un contexte informel». Ils y sont tous passés: de Hayek à Kudelski, avec tout de même deux mentions spéciales. Tout d'abord au *Richard Gere* de la barre chocolatée, Peter Brabeck, qui, droit dans ses escar-

pins, a justifié pendant une semaine la politique de privatisation de l'eau menée par Nestlé. Sans oublier le héraut des pharmas bâloises, Daniel Vasella, qui eut l'indécence de venir publiquement justifier son salaire en pleine crise économique, ne se gênant d'ailleurs pas, au passage, de s'en prendre à la lutte des pays du Sud en faveur des génériques ou de tacler les gouvernements de gauche qui, en matière de santé, «veulent toujours dépenser plus». Lorsque, en automne passé, une journaliste commettait un lapsus en indiquant le début du «café économie suisse», tout était dit... N'en jetez plus.

Un détail, cette émission? Peut-être, mais un détail révélateur. Elle entretient l'idée qu'il n'y a que le patronat, c'est-à-dire celles et ceux qui tirent profit de l'économie, qui est compétent pour en parler. En pleine crise économique, et alors que fleurissent les grands discours sur la «moralisation du capitalisme», ce genre de détails nous montre qu'au fond rien ne change. Les mêmes «experts» continuent à dispenser leurs mêmes recettes, quand bien même le monde est en pleine indigestion. Il faut mettre fin à cette confiscation et réintroduire le pluralisme dans le discours économique car l'économie appartient aux travailleuses et aux travailleurs qui en sont les moteurs, et non pas à celles et ceux qui en sont les profiteurs.

Julien Wicki

SOMMAIRE

- 1 Un WEF sans valeur
- 2 Radio au Service des Riches
- 3 Etat des lieux à Gaza
- 4 Causes et conséquences de la crise
- 5 à 10 Dossier: travail domestique
- 11 Bilan du Forum social mondial
- 12 Loi sur le développement territorial: on piétine
- 13 Elections valaisannes et grille salariale vaudoise
- 14 Jonathan Coe & co.
- 15 Eric Peytremann est engagé
- 16 La dernière

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

Abonnement annuel: Fr. 49.–

Abonnement de soutien: Fr. 130.–

Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e-s, chômeuse·eur-s): Fr. 29.–

CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Samuel Bendahan (SB), Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), André Mach (AM), Raphaël Mahaim (RM), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Rebecca Ruiz (RR), Julien Wicki (JW).

Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Benoît Gaillard, Dan Gallin, Dominique Hartmann, Pierre-Yves Maillard, Cyril Mizrahi, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

Collaboration permanente:

Christian D'Andrès, Grégoire Junod, Salima Moyard, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Marc Olivetta, Christian Vullioud.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Annabel Glauser, Lausanne.

Webmaster:

Kevin Luximon, Lausanne.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.



Offensive israélienne à Gaza... et après?

La situation au Moyen-Orient est plus tendue que jamais. Le gouvernement israélien et son armée ont agi de manière disproportionnée et réduit Gaza à l'état de ruines. Le peuple palestinien est «enfermé» sur un territoire contrôlé par Israël.

Par Nicolas Rochat

L'opération «Plomb durci» a démontré, une fois de plus, le caractère disproportionné des représailles d'Israël pour protéger son territoire. Sans remettre en cause son droit d'assurer sa sécurité intérieure, le bilan des autorités sanitaires palestiniennes illustre, néanmoins, cette disproportion: 1300 victimes dont 400 enfants, 5000 blessés et 4000 maisons détruites (selon *Le Nouvel Observateur* n°2308 de février 2009). Plusieurs infrastructures financées par l'ONU, tels qu'hôpitaux ou écoles ont été détruites, sans compter les difficultés d'approvisionnement en bien nutritionnels. Toutefois, ces carences en approvisionnement sont malheureusement monnaie courante sur ce territoire fermé de 60 km de long contenant une densité de 1000 hab/km².

Cet affrontement vient s'ajouter aux nombreux autres conflits connus depuis 60 ans. En plus du bilan humanitaire catastrophique d'une population palestinienne vivant enfermée dans la précarité la plus totale, ces affrontements ne font que maintenir une situation politique bloquée.

CONTEXTE POLITIQUE: BLOCAGE TOTAL DEPUIS 2006

Certes, la situation est bloquée politiquement entre les deux parties, mais elle l'est également à l'intérieur même des deux parties. En effet, les élections parlementaires palestiniennes de 2006 ont vu la victoire du principal parti d'opposition, le Hamas. Cette victoire politique est suivie d'un affrontement armé avec le Fatah. Conflit qui verra le contrôle de Gaza par le Hamas et celui de la Cisjordanie par le Fatah. L'unité nationale palestinienne est, dès lors, en *stand by*. De plus, la perte de crédibilité interne du Président Abbas et le peu de crédibilité du Premier ministre Hanieyh (Hamas) au sein de la commu-

nauté internationale – à partir du moment où son parti ne reconnaît pas l'Etat d'Israël et qu'il est considéré comme organisation terroriste au vu de la confusion entre sa branche politique et sa branche militaire – n'arrangent rien.

En Israël, le gouvernement Olmert, fidèle à son prédécesseur Ariel Sharon, se complaisait dans cette situation de blocage en vue de défendre à tout prix certains intérêts d'Israël, ceci dans le but, entre autres, de ne pas perdre la face devant l'opposition représentée par l'ultraconservateur Benjamin Netanyahu.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE EMPRISONNÉE

Malgré les Accords d'Oslo (1993) qui ont permis aux autorités palestiniennes le contrôle de certaines villes (Ramallah, Bethléem, Bande de Gaza, ...), il n'en reste pas moins que l'extérieur de ces villes est contrôlé par Israël. La construction du fameux mur sur le territoire même de la Cisjordanie, précisons-le, n'a fait qu'implémenter cette politique d'isolement. De par cette situation d'enfermement, la société palestinienne subit moult contraintes dans son développement au vu de la difficulté de la libre-circulation de ses habitant-e-s et celle relative au commerce.

UNE CAUSE PALESTINIENNE DE PLUS EN PLUS ISOLÉE

Quelques droits obtenus en 60 ans, certes, mais non seulement au prix de concessions lourdes, mais également très lacunaires à partir du moment où le contrôle des voies d'accès aux pays voisins sont du ressort d'Israël. Autre élément: le droit au retour des réfugié-e-s palestinien-ne-s (4 millions en Jordanie, Syrie, Liban, selon le rapport de l'UNRWA, juin 2008) n'a jamais été autorisé, alors que la plupart de ces réfugiés vivent actuellement dans des camps. Une potentielle amélioration des droits paraît



Après une attaque aérienne israélienne sur la bande de Gaza, le 28 décembre 2008.

difficile à partir du moment où la question palestinienne est de plus en plus isolée au vu des nombreux accords de paix signés entre Israël et l'Égypte (1978) ainsi qu'avec la Jordanie (1994). Sans remettre en cause le bien fondé de ces accords, il ne faut pas nier qu'ils rendent difficile une attitude ferme des Etats susmentionnés face à Israël. Le rapport de force est biaisé lorsque l'on sait que la première aide financière US dans la région est celle octroyée à l'Égypte. Si cette dernière reste l'interlocuteur privilégié lors de conflit, il n'en reste pas moins qu'actuellement, la cause palestinienne trouve écho auprès de pays n'ayant structurellement et/ou idéologiquement aucune similarité avec le peuple palestinien (Arabie Saoudite, Qatar) ou des pays peu crédibles aux yeux de la Communauté internationale (Syrie, Iran).

Sur le plan international, l'administration Bush n'a pas daigné ouvrir les yeux sur cette situation de blocage, lutte anti-terroriste oblige. Il est vrai que la multiplication des actes terroristes djihadistes, depuis le début des années 2000, n'a fait que légitimer cette vision primaire. Reste à savoir qui finançait les mouvements d'obédience musulmane pendant la Guerre Froide...

Dernier élément: Israël n'ajamais interrompues constructions de colonies en Cisjordanie. Elles se sont même amplifiées après le retrait israélien de Gaza,

morcelant le semblant d'autonomie et d'unité palestinienne. Les chiffres sont accablants: rien que pour l'année 2008, le nombre de constructions en Cisjordanie a augmenté de 60%.

QUEL AVENIR?

La situation récente le montre une fois de plus: les offensives israéliennes ne servent qu'à légitimer encore plus des partis comme le Hamas, certes démocratiquement élus, mais dont la perspective de négociation avec Israël paraît assez limitée. Toutefois, certains témoignages de la population civile démontrent que la victoire du Hamas en 2006 est davantage un vote sanction qu'un plébiscite en faveur dudit parti et donc d'une prise de conscience de la non-viabilité de la situation. Idem pour certain-e-s citoyen-ne-s israélien-ne-s, relayé-e-s par certains médias.

Outre les prochaines élections israéliennes et palestiniennes, l'une des clés consisterait à réactiver l'initiative de Genève.

«Mais nous souffrons d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir. Espoir de libération et d'indépendance. Espoir d'une vie normale où nous ne serons ni héros, ni victimes. Espoir de voir nos enfants aller sans danger à l'école. (...) Merci de porter avec nous le fardeau de cet espoir.»

Mahmoud Darwish (1941-2008), poète palestinien.

La crise des inégalités

La crise actuelle ne se réduit pas uniquement à une crise financière, mais prend ses racines dans l'accroissement des inégalités sociales et risque d'être durable.

La crise s'est durablement installée dans la vie économique et politique. Ses conséquences se multiplient avec ses cortèges d'annonces de licenciements, plus de 600 000 suppressions d'emplois aux Etats-Unis rien que pour le mois de janvier 2009, le chiffre le plus élevé depuis trente ans. Les médias ont essentiellement insisté sur la dimension financière de la crise, cependant d'autres facteurs plus profonds doivent également être pris en compte pour comprendre l'ampleur de la crise actuelle. Une mise en contexte plus globale des racines de la crise est nécessaire si l'on veut apporter des réponses politiques satisfaisantes.

INÉGALITÉS ET FINANCIARISATION À L'ORIGINE DE LA CRISE

Pour rendre compte de la crise financière et de ses retombées sur l'économie réelle, les médias et les principales analyses se sont presque exclusivement focalisées sur les dérives du système financier: libéralisation des marchés financiers, opacité des activités des banques, produits dérivés, bulle spéculative... Ces aspects sont bien entendu très importants. Pourtant, une dimension centrale est souvent passée

sous silence, à savoir l'accentuation des inégalités sociales, de revenus et de fortune, en particulier aux Etats-Unis. A ce propos, deux phénomènes à l'origine de la crise doivent être soulignés.

Premièrement, la faible progression des salaires et l'accentuation des inégalités sociales aux Etats-Unis au cours des dix dernières années ont nourri la crise. Durant les dernières années, les ménages de plus en plus paupérisés ont consommé et acheté leur maison à crédit. Les crédits hypothécaires, généreusement octroyés par les banques à ces ménages dont le revenu stagnait, ont ensuite été «titrisés» par les banques, c'est-à-dire convertis en papiers-valeurs échangés sur les marchés financiers. Ainsi, les risques liés à ces «crédits pourris» ont été disséminés sur l'ensemble des marchés financiers. Une fois que les prix de l'immobilier se sont effondrés, les ménages devenaient incapables de faire face à leurs obligations financières. A partir de là, les banques, qui s'étaient fortement exposées sur ce type de placements, extrêmement lucratifs pendant un certain temps, ont sombré dans la crise depuis l'automne 2007. La crise

s'est répandue comme une traînée de poudre dans l'ensemble de l'économie...

Deuxièmement, à l'autre bout de l'échelle sociale, l'accroissement des revenus et de la fortune des plus riches, favorisés par l'essor des marchés financiers, a permis une forte augmentation de l'épargne de ces ménages. Or, cette épargne n'a pas été investie dans l'économie réelle, mais plutôt de manière spéculative dans les marchés financiers.

Derrière la crise financière se cache donc à la fois une crise de sous-consommation et de suraccumulation, les deux allant de pair. Aux Etats-Unis, la demande a donc été artificiellement maintenue à crédit depuis le début des années 2000 pour soutenir l'activité économique. La combinaison entre accroissement des inégalités et financiarisation n'a fait qu'accentuer l'ampleur de la crise, comparable, voire plus grande que celle de 1929.

QUELLES REMÈDES À LA CRISE?

Les classes inférieures et moyennes qui avaient déjà le moins bénéficié de la phase d'expansion économique antérieure sont aussi les catégories sociales qui subissent de plein fouet et le plus douloureusement les conséquences de la crise: licenciements, chômage, baisses de salaires, défauts de paiement... C'est pourquoi, dans le contexte de crise actuel, les réponses politiques ne doivent pas se limiter à soutenir

financièrement des banques ou des entreprises en difficulté sans contrepartie, comme l'a fait le Conseil fédéral. De telles mesures ponctuelles de sauvetage, nécessaires dans de nombreux cas, doivent être complétées par des interventions des collectivités publiques qui soutiennent l'activité économique et bénéficient à l'ensemble de la population, afin d'atténuer les effets de la crise pour les plus bas revenus (voir les propositions de l'USS dans l'encadré).

Comme le préconisait déjà dans les années 1930 l'économiste anglais John Maynard Keynes, en demandant une «socialisation partielle de l'investissement» et l'«euthanasie des rentiers», deux axes de réformes semblent prioritaires: d'une part, des interventions publiques pour soutenir l'activité économique dans le sens d'une revalorisation des infrastructures et la reconversion écologique de la production économique; d'autre part, au niveau national, et surtout international, les Etats doivent prendre des mesures pour une meilleure régulation des marchés financiers afin de réduire l'opacité de certains placements financiers.

André Mach

PERTES RECORD POUR L'UBS



À LIRE

L'article de Jacques Sapir (janvier 2009), *Les racines sociales de la crise financière*
<http://www.france.attac.org>

LES PROPOSITIONS DE L'USS

Face à la passivité du Conseil fédéral, en particulier de notre ministre de l'économie (Doris Leuthard) et de celui des finances (Hans-Rudolf Merz), l'Union syndicale suisse a proposé une série de mesures très précises et convaincantes pour combattre la crise. L'USS demande la mise en œuvre rapide d'un programme d'investissement de 5 milliards de francs comportant notamment: des investissements dans le domaine des transports publics (3,6 mias), de la prévention des dangers naturels (1,2 mias), l'assainissement écologique des bâtiments publics (1,9 mias) et dans les structures d'accueil des enfants (200 mios). De telles mesures doivent permettre de soutenir l'activité économique en stimulant à la fois de l'investissement et le pouvoir d'achat des ménages.

Pour plus de détails, consultez www.uss.ch

AM

DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

Patriarcat et capitalisme: du balai!

Chaque jour, des milliards de personnes s'attèlent à diverses tâches domestiques au sein des ménages: tâches alimentaires, éducatives, ménagères, administratives... Quoi de plus banal! Pilier central du bon fonctionnement de notre société, le travail domestique est pourtant le secteur oublié de notre système. La reconnaissance des tâches domestiques comme véritable travail n'est en effet pas acquise. Reléguée dans le domaine de la sphère privée ou du travail clandestin, le travail domestique est caractérisé par le fait qu'il n'est pas (ou mal) rémunéré, dévalorisé et effectué principalement par des femmes.

Le travail domestique est généralement défini comme un ensemble de tâches non rémunérées effectuées au sein du ménage. Toutefois, nous avons pris en considération dans ce dossier la question de son externalisation de la sphère familiale et avons intégré la portion rémunérée de ce travail.

Dans les deux cas, la question du travail domestique est indissociable de celle de l'inégalité entre hommes et femmes. Dans notre société patriarcale, il est admis qu'il est dans la «nature» du sexe féminin d'effectuer le travail domestique; celui-ci étant ainsi considéré comme du bénévolat librement consenti de la part des femmes.

Alors même qu'il est totalement intégré dans le fonctionnement de l'économie capitaliste et sa logique d'exploitation des hommes par les hommes, ou dans ce cas des femmes par les hommes, le travail domestique

en est paradoxalement exclu puisqu'il n'est que partiellement rémunéré. En page 6, deux solutions sont alors exposées: reconnaître ces tâches comme un travail à part entière, qu'elles soient effectuées par un membre du ménage ou une tierce personne,

tâches domestiques et une répartition égalitaire entre homme et femme.

Les luttes féministes ont depuis longtemps revendiqué un partage des tâches domestiques entre hommes et femmes à travers un meilleur accès au

déplacent, mais se maintiennent.

Un exemple de report des inégalités au sein du couple vers l'extérieur du ménage est celui de l'engagement d'employé-e-s domestiques, discuté en pages 8 et 9. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail peut être perçue comme une victoire en terme d'égalité entre hommes et femmes mais le temps de travail d'un couple travaillant à 100% ne permet parfois plus de pouvoir effectuer les tâches domestiques habituelles. Quand leur revenu le permet, ce sont alors d'autres femmes qui prennent le relais. Généralement mal rémunérées, accumulant les petits boulots pour boucler leur fins de mois, ces femmes vivent souvent dans une grande pré-



Il est temps de remettre en question le rôle des «femmes aux fourneaux»!

en rémunérant le travail en fonction du salaire de l'employeur; ou sortir le travail domestique d'une logique capitaliste en le «démarchandisant». Cette deuxième proposition est nécessairement liée à une collectivisation des

marché du travail pour les femmes et l'amélioration de l'accueil de jour des enfants entre autres. C'est un constat d'échec que nous devons poser dans ce domaine. Les inégalités existent encore bel et bien. Elles se transforment, se

... la question du travail domestique est indissociable de celle de l'inégalité entre hommes et femmes...

carité, accentuée par le fait que beaucoup d'entre elles, issues de l'immigration, n'ont pas de papiers en règle.

Comment donc améliorer la situation des travailleuses domestiques? Comment sortir de l'ombre ce secteur d'activité nécessaire au bon fonctionnement de notre société et déjouer les mécanismes d'exploitation des femmes par les hommes ancrés dans le système capitaliste et patriarcal? C'est à ces questions que ce dossier tente de répondre.

Line Rouyet

Valeur économique du travail domestique

Quand une heure de ménage vaut une heure de consultation médicale

6

Statistiques suisses

Les hommes ne participent pas encore assez!

7

Des femmes au services des femmes

Entretien avec Nadia Gaillet et Magdalena Rosende

8-9

Lutte syndicale internationale

Des débuts lents mais prometteurs

9

Démarchandiser ou salarier?

Quelques propositions pour démêler la situation

10

DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

Tout travail mérite-t-il salaire?

Parler du travail domestique revient trop souvent à s'exposer à des problèmes qui ne devraient pas en être et à poser des questions qui n'en sont pas. Partons d'un article de Christine Delphy, sociologue au CNRS, qui devrait fixer les idées que je vais discuter ici, et permettre d'envisager quelques propositions politiques.

Delphy écrit dans *l'Ennemi principal* que le travail domestique «en tant que tâche, n'est ni plus ni moins intéressant ou abrutissant que d'autres tâches», dès lors nous devrions «être en mesure de poser la bonne question: pour qui les femmes font-elles ce travail, dans quels rapports de production est-il effectué?». Pour bien comprendre ce qui se passe avec le travail domestique, il faut en effet évacuer toute question liée à la «nature» des tâches accomplies et revenir au problème du type de travail qui est effectué, le travail étant la tâche concrète et le rapport de production dans lequel elle est effectuée.

La description la plus concise de ce travail est qu'il est «fait gratuitement pour quelqu'un d'autre» (p.243). Dès lors, ce n'est plus tellement son caractère domestique ou non qui importe en tout premier lieu, mais une structure sociale qui produit un type de travail qui n'est pas rémunéré et qui est toujours accompli par les mêmes personnes, à savoir les femmes. Si, au lieu de ménage et de cuisine, il s'agissait de fabrication de vêtements ou de ramonage des cheminées, le problème ne changerait donc pas fondamentalement. Ce sont des activités indispensables à tous, mais déléguées à certains. Dans ces derniers exemples, cette délégitimation s'accompagne d'un salaire, alors que dans le cas du travail domestique, ce n'est généralement pas le cas.

UN PROBLÈME D'ABORD ÉCONOMIQUE

Le problème fondamental doit donc d'abord être posé au niveau *économique*. Dans une situation typique de couple, une femme effectue les tâches domestiques pour son compte propre et pour le compte d'un homme, lui épargnant ainsi soit le temps qu'il aurait dû, dans le cas contraire, consacrer à ces mêmes tâches, ou l'argent qu'il aurait dépensé pour

qu'elles soient faites par quelqu'un d'autre. Que la femme, dans cet exemple, ait ou n'ait pas une activité rémunérée ne change rien au problème. Le principe fondamental repose sur l'exploitation totale (puisqu'elle n'est *pas du tout* rémunérée) d'une force de travail.



Où sont les hommes?!

Dès lors se présentent deux situations différentes, conduisant elles-mêmes à deux propositions politiques. La première revient à salarier ce travail, soit au sein du couple ou de la famille, soit en dehors. Ce que produit le travail domestique n'est pas un objet tangible, mais du temps disponible pour la personne qui n'a pas à le faire. Dès lors, le niveau de sa rémunération devrait coïncider avec le salaire de «l'employeur», à savoir le niveau de sa rémunération propre pour le temps occupé aux tâches domestiques. En clair, un médecin employant une femme de ménage durant deux heures chaque semaine devrait la payer au salaire horaire d'un médecin, puisque cela correspond exactement à la *valeur* de ce travail domestique. Toute rémunération inférieure signifie, à des degrés plus ou moins élevés, qu'il y a exploitation.

La seconde proposition consiste à «démarchandiser» le travail domestique, non pas en le couvrant d'un voile pudique de

gratuité, mais en le collectivisant au sein de la communauté que représente le couple, la famille, ou n'importe quel autre groupe. Concrètement, cela signifie qu'il doit être également partagé. Le principe ici est que chaque heure de travail domestique gagnée grâce au travail de quelqu'un d'autre doit

beaucoup plus général, ou plutôt de deux problèmes liés entre eux: l'inégalité des genres et le capitalisme. Ce dernier engendre une division toujours plus poussée du travail, une spécialisation croissante et une emprise du travail salarié sur tous les domaines de l'existence. C'est lui qui constitue les tâches domestiques comme rapports de travail, les insère dans le processus plus général de production et de reproduction de la force de travail, sans pour autant leur reconnaître véritablement ce statut. Ce n'est qu'en faisant intervenir la question de l'inégalité que l'on peut comprendre pourquoi ce travail n'est pas reconnu comme tel. Parce qu'il est réalisé par des femmes, qu'il est spontanément associé à la féminité, dans une relation de couple, le travail domestique n'est pas reconnu comme tel et est ramené à une sorte de bénévolat librement consenti. La situation de sujétion symbolique et matérielle des femmes accomplit ce miracle de les intégrer dans le fonctionnement de l'économie capitaliste (elles permettent le travail des hommes) tout en prétendant ne pas le faire

... l'heure de repassage du médecin vaut autant que l'heure de cuisine de sa compagne institutrice...

en les rejetant dans la «sphère privée». De là les deux propositions faites: soit les intégrer réellement dans le salariat domestique, soit sortir le travail domestique de la sphère marchande, ce qui suppose qu'il soit *radicalement* égalitaire, proposition qui fait nécessairement signe vers une généralisation de l'égalité des genres à tous les domaines de l'existence.

Antoine Chollet

A LIRE

Delphy Christine, *L'Ennemi principal*, Syllepse, 1998

lui être rendue, à équivalence de la durée (et non de la valeur, car ce système correspondrait alors à la première solution). Pour reprendre l'exemple de tout à l'heure, l'heure de repassage du médecin vaut alors la même chose que l'heure de cuisine de sa compagne institutrice, même si le manque à gagner n'est pas identique. À partir du moment où le travail domestique ne peut pas être partagé en parfaite égalité, toute idée de gratuité est fallacieuse et repose, *in fine*, sur l'exploitation d'une personne par l'autre.

L'INÉGALITÉ ENTRE EN SCÈNE

La gratuité du travail domestique ne peut se faire et se penser que moyennant une transformation assez profonde des discours et des pratiques liés à la fois au travail en général, au travail domestique en particulier et aux relations entre hommes et femmes. C'est pourquoi la question du travail domestique n'est qu'un élément d'un problème politique

DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

Du ménage dans les chiffres suisses

Vers l'égalité entre les femmes et les hommes, le titre du *mémento* de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dédié aux questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes est tout-à-fait parlant: l'égalité face au travail domestique n'est de facto pas du tout une réalité en Suisse.

Par Joaquim Golay

L'idée d'égalité est précise: elle suppose une répartition équilibrée d'au moins deux éléments l'un par rapport à l'autre. Prenons – au hasard – deux éléments, justement. La catégorie des «femmes» et la catégorie des «hommes». Appliquons un critère, disons du type «responsabilité principale pour le travail domestique dans les couples». On module selon le nombre et l'âge des enfants, on secoue un peu et on verse. Comme souvent lorsque l'on aborde les questions d'égalité entre femmes et hommes, ce qui surprend tout de suite c'est l'intensité du goût. Non que l'on s'attende à une harmonieuse distribution des proportions formant une gracieuse symétrie en regard de l'axe sexué, mais là, tout de même. Peut-être un coup de malchance? Retenons une fois notre expérience, en étendant la définition de «travail domestique» à la portion rémunérée, c'est-à-dire en tant qu'emploi salarié rétri-

bué par une tierce personne bénéficiant de prestations particulières: comme un mauvais film avec un mauvais scénario, la mauvaise fin s'annonce aussi inéluctable qu'elle se réalise effectivement...

UN CONSTAT SANS AMBIGÜITÉ

Pour être un peu plus explicite et si l'on en croit les chiffres 2007 de l'OFS: «Sur dix femmes qui vivent dans un ménage comptant [un ou] des enfants de moins de quinze ans, environ huit assument seules la responsabilité du travail domestique». Dans le meilleur des cas, cette proportion tombe à un peu plus de six pour les jeunes couples sans enfant. Si l'on considère la catégorie salariée du travail domestique, un rapport de l'Observatoire Universitaire de l'Emploi précise que «les femmes représentent 91% de travailleurs domestiques quand toutes les formes juridiques sont incluses et 94% de travailleurs domestiques quand la forme juridique est limitée aux travailleurs indé-

pendants». Partant, deux analyses sont possibles: soit un état de fait particulièrement inégal et injuste subsiste, soit les personnes assimilées à la catégorie des «femmes» sont irrésistiblement portées sur l'exécution de tâches (souvent subalternes, peu gratifiantes, répétitives, fatigantes, et bénévoles tant qu'on y est) qui correspondent comme par hasard et providentiellement aux stéréotypes de genres. Notons au passage que le Bureau International du Travail estime que le travail non-rémunéré représente environ la moitié, dans les pays «développés», du Produit Intérieur Brut.

PATRIARCAT FOREVER

Non content de cette conclusion, il semble que pour prendre la dimension des chiffres évoqués ci-dessus, un petit coup d'œil aux mesures suivantes se révèle indiqué. A ma gauche, toutes catégories confondues (nombre et âge des enfants), en 2007, environ une femme sur dix de plus partage

les tâches domestiques avec son conjoint par rapport à 1997. «Grande victoire!» clame-t-on, moins de femmes se retrouvent toutes seules à assumer le travail domestique de la famille. Hauts les cœurs. A ma droite, pour dix travailleurs ou travailleuses salarié-e-s domestiques en 2001, il y a une travailleuse de plus en 2006. Du point de vue de l'égalité, les femmes accomplissent donc toujours les mêmes tâches et dans des proportions identiques. Force est donc de constater qu'il faut mettre en doute les argumentations affirmant que la situation globale des femmes s'améliore. Au contraire, les logiques patriarcales ne disparaissent pas, ne s'atténuent même pas, elles se transposent et se maintiennent.

Ces chiffres constituent une saisissante mesure du travail qu'il reste à accomplir - même s'il ne faut pas oublier qu'ils se conforment à une vision binaire et hétéronormée qui ne remet pas en question les catégories «femmes» et «hommes».

L'économie domestique – un triple défi pour les syndicats

En Suisse, bien plus de 120 000 personnes, pour la grande majorité des femmes issues de l'immigration, souvent non déclarées et sans statut légal, travaillent dans l'économie domestique. Leurs conditions de travail et de vie mettent le monde syndical devant trois défis importants.

Premièrement, leur nombre croissant nous rappelle les profondes mutations d'un monde du travail de plus en plus globalisé, féminisé et précarisé. Poussées par l'appauvrissement de leurs régions d'origine, «illégalisées» par les régimes migratoires répressifs des pays du Nord, ces femmes constituent le «personnel de sol de la mondialisation», devenu essentiel pour la prise en charge des tâches de ménage, d'éducation des enfants et de soins aux personnes âgées. Sans leur apport, les femmes suisses – en absence de structures étatiques adéquates – ne pourraient pas pleinement participer au marché du travail. Il est donc fondamental de reconnaître qu'il s'agit d'un secteur économique à part entière qui ne peut fonctionner que si lui sont attribués les emplois et les autorisations de séjour nécessaires.

Deuxièmement, les expériences qui nous sont rapportées lors de nos permanences syndicales renvoient aux limites de l'action syndicale traditionnelle. Les nombreux abus ne sont souvent pas poursuivis en justice parce que les employées ont peur de faire valoir leurs droits pour ne pas être expulsées du pays. C'est ainsi que, sous pression des mouvements des sans-papiers et des syndicats, le canton de Genève a instauré en 2004 d'abord le chèque-service (qui permet le paiement des cotisations sociales sans dénoncer les personnes) et ensuite un contrat-type de travail (CTT) qui prévoit un salaire minimum et des conditions de travail contraignants. Il s'agit là d'un outil légal inédit qui confère aux employées le droit d'agir en justice. Unia œuvre actuellement en direction d'un CTT national, mais encore faudra-t-il remettre à l'ordre du jour la question de la régularisation des sans-papiers afin de leur garantir un accès sans risque aux tribunaux

Troisièmement, l'exemple genevois montre que des nouveaux droits n'ont pu être obtenus que grâce à des mobilisations des personnes concernées. Or, il n'est pas simple de regrouper des travailleuses n'osant pas se défendre, il n'est pas facile de construire une action syndicale collective dans un secteur éclaté. L'action syndicale dans ce secteur ne peut se résumer à l'assistance juridique mais doit contribuer, avec d'autres associations, à des formes d'auto-organisation des travailleuses.

Alessandro Pelizzari, Unia Genève

DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

Des femmes au service des femmes?

Entretiens parallèles avec Nadia Gaillet (NG), secrétaire syndicale au SSP et Magdalena Rosende (MR), sociologue du travail, sur les enjeux et les problèmes de l'engagement d'employées domestiques.

Pages de gauche: Pourquoi recourir aux services d'une employée domestique?

NG: Se posent d'abord deux problèmes fondamentaux. Premièrement, le travail «domestique» est fortement dévalorisé, accompli gratuitement et majoritairement par les femmes au sein de la sphère privée. Le premier problème est donc celui du partage inégalitaire des tâches domestiques au sein même du couple. Deuxièmement, le marché du travail détermine aussi la manière dont les couples gèrent leur travail domestique. Avec un modèle, comme en Suisse, de 42 heures de travail hebdomadaire, il est à peu près impossible pour deux personnes qui ont des enfants en bas âge de travailler à temps complet et de s'occuper en plus de leur ménage. Ainsi, à l'arrivée du premier enfant dans le couple, c'est en général la femme, dont le salaire est statistiquement le plus bas, qui «décide» d'arrêter de travailler ou de réduire son temps de travail. Le «choix» du temps partiel est en effet le plus souvent imposé aux femmes. Une réduction générale du temps de travail permettrait donc une meilleure répartition des travaux domestiques. Il faut également militer pour l'ouverture de crèches.

Qui sont les femmes qui travaillent comme femmes de ménage et qui sont celles qui les emploient?

MR: Les femmes qui travaillent comme employées domestiques sont en grande majorité, quel que soit le pays pris en considération, migrantes ou issues de l'immigration. Faute de travail dans leur pays, les «petites bonnes» comme on les appelle souvent, sont contraintes de s'exiler. Alors que les ressortissantes des pays du Sud de l'Europe – Italie, Espagne, Portugal – ont formé jusqu'à peu le gros du bataillon du personnel domestique, les

femmes de ménage sont de plus en plus souvent issues de pays d'Amérique centrale et du Sud, du Maghreb, d'Afrique ou d'Asie. Parmi celles-ci, on compte un nombre important de personnes sans statut légal. Le statut du travail domestique n'est pas étranger à cette situation. Il s'agit d'un

sonnes seules, qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes ayant un investissement professionnel élevé.

Mais les conditions de travail des femmes de ménage ne sont-elles pas meilleures?

NG: Non. Il y a quelques

Pourquoi une telle situation?

NG: Ce genre d'exploitation est possible du fait que la plupart de ces personnes sont en situation de grande précarité, en particulier sur le plan juridique. La plupart sont sans-papiers et donc à la merci de leur employeur. Elles sont forcées d'accepter des conditions très difficiles, car elles savent qu'une contestation peut signifier leur renvoi. Déjà que les travailleurs suisses, parlant français, connaissent très mal leurs droits, il n'est pas étonnant que ces personnes précarisées les ignorent ou craignent de les faire valoir.

Faut-il alors renoncer à employer une femme de ménage?

NG: C'est une question difficile. Je crois qu'un employeur/se peut se montrer décent, s'il respecte les obligations légales, s'il verse une rémunération correcte, s'il fournit des conditions de travail décentes. Mais je pense que cela passe aussi par le respect de la personne engagée et du travail qui est fait. La question se complique encore si l'on imagine que pour beaucoup de personnes sans véritable statut, qui maîtrisent mal la langue et dont la formation est faible ou non reconnue, ce type d'emploi constitue leur seul débouché.

D'un point de vue syndical, il faut se battre pour une

... La participation des hommes n'a augmenté que de quelques minutes ces dernières années....



Un livre dans sa main droite supérieure? La super femme au foyer trouve même le temps de se cultiver! Que demander de plus, voyons?

travail dévalorisé, déconsidéré et mal rémunéré. Lorsque les ressources économiques le permettent, lorsque la gestion de la «double journée» devient difficile, le travail domestique est délégué totalement ou partiellement à des tiers. C'est particulièrement vrai pour les couples formés par des femmes et des hommes ayant un niveau de formation supérieure, mais c'est aussi vrai pour des per-

hommes dans ce type de métier, mais la plupart sont des femmes. Ce sont souvent des personnes qui font des doubles voire des triples journées. Il existe des cas de personnes qui travaillent 8-9 heures par jour dans la buanderie d'un hôtel et qui vont ensuite faire des ménages pour arrondir leurs fins de mois. Et en plus, bien sûr, elles s'occupent de leur propre ménage.

convention collective contraignante. La syndicalisation des employées de maison est particulièrement difficile, car ces travailleuses sont isolées et dans une situation de grande dépendance, mais pas impossible. Certains exemples étrangers nous l'ont montré. Et il y a aussi souvent, de leur part, la volonté de ne pas se laisser faire.

(suite en page 9)

DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

(Suite de la page précédente)

Pour beaucoup de femmes, disposer d'une femme de ménage est la condition nécessaire pour accéder au marché du travail. S'agit-il d'un progrès sur le plan féministe?

MR: Je commencerai par rappeler que la revendication des féministes occidentales des années 1970 portait sur le partage égalitaire du travail domestique entre femmes et hommes. Or, dans ce domaine, on est face à une défaite ou tout au moins à un ratage. La participation quotidienne des hommes aux activités ménagères et éducatives n'a augmenté que de quelques minutes ces dernières années. Ensuite, on ne peut pas dire que l'accès au marché du travail dépende de l'externalisation du travail domestique. Les femmes ont toujours été présentes dans l'univers du travail rémunéré. La division sexuelle du travail, qui veut que le travail domestique soit assigné aux femmes et que le travail salarié soit principalement dévolu aux hommes, conduit de nombreuses femmes actives occupées à recourir aux services d'une femme de ménage. Mais cette pratique peut aussi être une manière de protéger les relations dans lesquelles on est impliqué, qu'il s'agisse du couple ou de la dynamique familiale. Elle permet notamment d'éviter les conflits, les tensions etc.

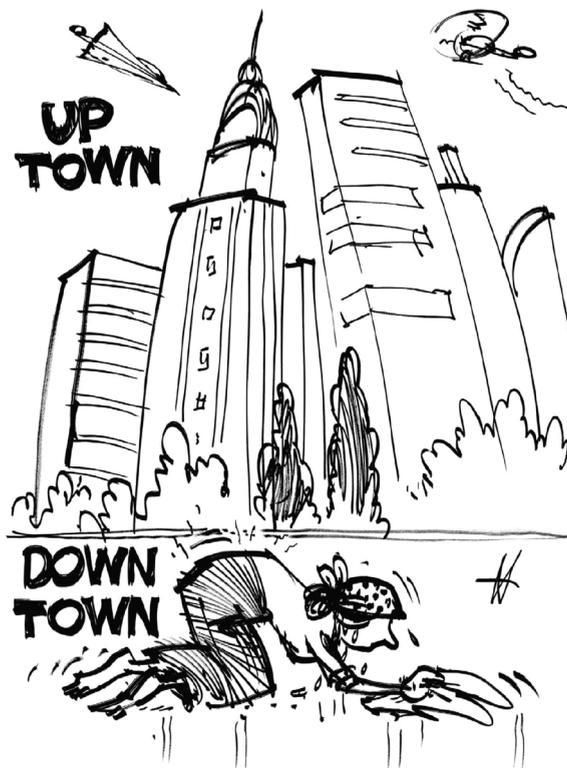
Comment résoudre ce paradoxe de la libération des tâches ménagères des unes qui se fait sur le dos des autres? Quel est le rôle des hommes dans tout ça?

MR: Les féministes ont montré dès les années 1970 l'interdépendance entre l'univers du travail salarié et le travail domestique accompli par les femmes dans la sphère privée. Elles ont proposé un modèle alternatif au modèle professionnel dominant, masculin, dessiné par et pour des personnes qui échappent au travail domestique. Elles ont également exigé le développement d'infrastructures de garde de la

petite enfance. Et aujourd'hui, un nombre croissant de tâches du travail domestique est désormais, soit présent sous forme de produits de consommation marchande, soit réalisé au sein d'institutions publiques, privées ou associatives (garde des enfants, soins aux personnes âgées, etc.). La «double journée» est devenue une question de société, pensons aux mesures de «conciliation famille-travail». Pourtant, ces mesures ne sont pas parvenues à établir une symétrie dans la participation au travail domestique entre femmes et hommes.

Recourir à une solution individuelle, comme c'est le cas avec les employées domestiques, entraîne l'exploitation des unes par les autres, et comporte un grand risque: celui de reconduire, voire de renforcer les inégalités sociales. Peut-être est-il temps de réfléchir à des mesures contraignantes pour les hommes vivant en couple, principaux bénéficiaires du travail domestique gratuit, comme l'obligation de payer pour le travail qui n'est pas fait.

*Propos recueillis par
Romain Felli*



La lutte syndicale internationale avance

Quand le commun des mortels parle de syndicats, peu de personnes pensent à ceux fédérant les travailleurs/euses domestiques ou employé-e-s de maison. Ceci s'explique en partie par l'histoire du syndicalisme, principalement marquée par le secteur secondaire et la prédominance des luttes «masculines», mais aussi par le fait que les travailleurs/euses domestiques sont rarement considéré-e-s comme de véritables travailleurs/euses. Ce travail est généralement mal payé, voire pas du tout et est souvent considéré comme un service que les femmes, voire les enfants, effectuent chez autrui, parce que «ceci est dans leur nature»!

C'est justement pour faire porter leur voix et reconnaître leurs droits que des syndicats de travailleurs/euses domestiques et employé-e-s de maison de tous les continents se sont unis pour créer un réseau international. Une première conférence mondiale a eu lieu en novembre 2006 à Amsterdam afin de définir les axes forts de la lutte pour la défense des droits de ces travailleurs/euses.

Les mauvaises conditions de travail constatées dans ce secteur ont mis en avant la nécessité d'adopter une convention internationale définissant des droits à ces travailleurs/euses. En effet, dans la majorité des pays, le travail domestique n'est pas inclus dans la législation du travail ou les régimes de protection sociale. Et dans les quelques Etats où c'est le cas, les normes ne sont pas forcément respectées.

En 1948 déjà, l'Organisation internationale du travail (OIT) avait annoncé qu'une norme internationale sur cette question verrait le jour, mais rien n'a finalement été fait dans ce sens. Un nouvel espoir pour les travailleurs/euses qui se battent pour leurs droits réside dans la démarche plus récente de l'OIT de mettre en place une norme pour 2011. L'OIT, incluse dans le système des Nations Unis, est une organisation tripartite, c'est-à-dire qu'elle regroupe employeurs/euses, travailleurs/euses et gouvernements.

Dans cette perspective, il est essentiel que les travailleurs/euses domestiques s'unissent pour faire pression sur employeurs/euses et les gouvernements, afin d'obtenir une convention internationale solide, répondant au mieux à leurs besoins. La Conférence de 2006 fut un premier pas pour la mise en place de la lutte internationale. Dès lors, le réseau mondial, cadré par l'UITA (Union internationales des travailleurs/euses de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes) entend bien peser de tout son poids durant les différentes étapes du processus de mise en place de la convention!

Line Rouyet

PLUS D'INFO?

www.domesticworkerrights.org

DOSSIER: TRAVAIL DOMESTIQUE

Démarchandiser ou salarier?

La complexité de l'imbrication du travail domestique dans le système économique et patriarcal qui est le nôtre rend les solutions à cette situation injuste tout aussi complexes. Et il est difficile de décider par quel bout attaquer ce problème.

Le problème du travail domestique est qu'il s'inscrit dans plusieurs systèmes de pouvoir: le système économique capitaliste qui en a besoin mais lui refuse un vrai statut de travail, et le système patriarcal qui permet au premier de justifier cette situation et de maintenir une exploitation des femmes. Reprenons les propositions énoncées précédemment.

La première consiste à faire reconnaître le travail domestique comme un travail, rémunéré selon sa valeur. La seconde imagine une organisation où les tâches domestiques ne sont pas commercialisées mais réparties égalitairement en termes de temps dans une structure sociale donnée.

PLUS DE LOISIRS

La démarchandisation va le plus souvent de pair avec la lutte contre un système capitaliste qui pousserait les travailleurs exploités à exploiter leurs femmes. La réduction générale du temps de travail semble ainsi souvent la solution, l'hypothèse sous-jacente étant que si les hommes ne devaient pas travailler autant, il irait de soi qu'ils s'occuperaient de la lessive et de l'élevage des enfants. Mais on sait que même pour les hommes travaillant à temps partiel ou sans activité lucrative, cela ne s'avère pas vrai.

Placer le travail domestique hors des rapports marchands demande que le travail d'un individu lui permette de gagner un revenu suffisant dans des conditions et un temps de travail laissant la possibilité d'effectuer ses tâches ménagères en dehors de ses heures salariées. Ainsi, en plus d'une réduction du temps de travail, il s'agit de se battre politiquement pour un salaire minimum correct et de meilleures conditions de travail, mais surtout pour que les femmes voient leur accès au marché du travail amélioré. Car aussi longtemps qu'existera l'inégalité des salaires entre femmes et hommes, elle servira de prétexte à confier le travail

domestique aux femmes pour permettre aux hommes de «rapporter plus».

Il existe de multiples points d'interventions pour que les femmes aient d'autres choix que le travail domestique – dans ou hors du cadre d'une union conjugale – pour survivre, comme un choix véritable de faire des enfants, mais aussi des conditions sociales permettant une

autres à leurs maris ou concubins. Le risque est de maintenir les femmes dans ces tâches, situation comparable à la situation actuelle, sans pousser les hommes à s'y mettre et en renforçant encore la ségrégation des femmes et le «caractère féminin» du travail domestique. Cependant, on donnerait ainsi une valeur à ce travail, en le faisant immédiatement sortir de l'invisibilité dans

ques par les femmes et qui prévient a priori une intervention politique. Les personnes prises dans des logiques de pouvoir au sein d'une relation interindividuelle se retrouvent dans l'impossibilité de négocier la participation de chacun et chacune au travail domestique. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas laisser ce problème aux responsabilités individuelles mais de le déplacer dans une sphère publique par une action politique qui élaborera un cadre juridique régissant ces rapports. Actuellement en Suisse, la mesure primordiale est surtout l'imposition individuelle qui produirait une image de la situation économique réelle des femmes, plutôt que de masquer leur pauvreté et leur dépendance en les englobant dans le «ménage».

UTOPIE?

L'imbrication des systèmes de domination ne permet donc pas de réponse simple. Nous avons d'une part toutes les actions pour une meilleure égalité dans le marché du travail qui permette des revenus semblables. Tout ceci requiert en même temps un changement de perspective sur le travail domestique, les femmes devant l'assumer étant considérées comme indisponibles pour travailler. D'autre part, il s'agit d'aménager l'organisation du travail, par la réduction du temps de travail et les systèmes d'accueil des enfants notamment. Enfin, il faut valoriser et mettre en évidence la situation professionnelle et économique des femmes par l'imposition individuelle.

Pour finir, nous devons mettre en place un système de gestion collective des tâches domestiques, par communauté d'habitation (maison, immeuble, quartier,...) permettant de sortir de la sphère privée et du cadre individuel de négociation, mais aussi des rapports marchands en répartissant égalitairement le temps consacré au travail domestique et en le rendant peut-être plus productif!

Stéphanie Pache



Juin 1947: Mme Marjorie McWeeney au milieu d'une représentation symbolique de son travail hebdomadaire.

autre activité aux femmes migrantes et vivant dans la précarité. Sans ces conditions, il est définitivement utopique de démarchandiser le travail domestique.

MESURES CONTRAIGNANTES

L'autre approche plus pragmatique de faire reconnaître le travail domestique comme un «vrai» travail attaque de front l'exploitation des femmes. D'autre part, les mesures non contraignantes qui devaient permettre de libérer du temps par la mise en place de structures collectives, comme les crèches, n'ont pas changé la répartition du travail domestique.

Une possibilité serait de faire payer le travail produit actuellement gratuitement par les fem-

laquelle il est confiné.

Il est également important de lutter contre l'exploitation des employées domestiques en les rémunérant selon la valeur réelle de leur travail, c'est-à-dire selon le revenu de l'employeur/se. Car devoir effectuer une heure de travail pour payer une heure de ménage amène soit à la faire soi-même, soit à considérer son revenu comme suffisant pour se payer le «luxe» de pratiquer une autre activité.

SORTIR DU PRIVÉ

Enfin, il est nécessaire de faire sortir les rapports de production du travail domestique de la sphère privée. Car c'est cette situation qui permet l'exploitation des femmes et des employées domesti-

Plus Belém la vie!

Le Forum social mondial (FSM) vient de se terminer à Belém de Pará (Brésil). Sergio Ferrari était sur place. Dans cet article, il fait un bilan du Forum et expose les principaux thèmes abordés et les caractéristiques de cette 9^e session.

Par Sergio Ferrari, E-CHANGER, ONG de coopération solidaire, co-organisatrice de la délégation à Belém

Le rideau amazonien vient de tomber dans la capitale de l'Etat de Pará. Une bonne partie des 100 000 participant·e·s à cette 9^e session du Forum social mondial – du 26 janvier au 1^{er} février – sont retourné·e·s au pays. Une pluie de propositions, de pistes de réflexions, d'actions, d'agendas communs et de thèmes du futur ont enrichi la nouvelle méthodologie du dernier jour de cette session, avec 22 assemblées thématiques et une «assemblée des assemblées» finale. Outre les hypothèses sur les possibles lieux de la prochaine réunion en 2011, surnagent deux questions principales: A quoi à servi ce forum? Qui fut le principal bénéficiaire de cette réunion?

RENFORCER LE MOUVEMENT SOCIAL MONDIAL

«Cette rencontre de Belém a confirmé le FSM comme un espace de rencontre des organisations et des individus qui considèrent des transformations planétaires comme nécessaires», relève Miriam Nobre, l'une des coordinatrices de la Marche mondiale des femmes (MMF). Ce réseau a envoyé à Belém plus de 250 délégués provenant de différents pays du monde.

Deux thèses fondamentales pour cette jeune dirigeante féministe: cette session du FSM a permis de renforcer la Marche mondiale, et en même temps elle a permis une meilleure avancée dans l'articulation des différents mouvements sociaux. «Nous sommes arrivées très organisées à cette session; nous avons bien planifié notre participation; nous avons invité à Belém des femmes représentant les pays où se tiendront prochainement des forums sociaux régionaux ou des activités centrales de notre réseau», précise-t-elle.

En 2010, une grande marche est prévue dans divers pays, à deux moments – mars et octobre –,

qui se terminera symboliquement au Kivu (République démocratique du Congo). «La participation à Belém nous a servi à nous préparer pour ces défis majeurs... En affinant les expériences logistiques et organisationnelles qui seront importantes pour nos futures activités.»

«Belém nous a permis, en outre, de renforcer le travail commun avec d'autres organisations sociales, comme les femmes de Via Campesina, avec lesquelles nous collaborons très bien», explique Miriam Nobre.

Dans les grandes lignes, ce bilan coïncide avec celui du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST). «Bien que nous n'avons pas encore fait l'évaluation finale de Belém, il est clair que nous sommes intéressés à la continuité de ce processus (nommé Forum), car notre vision du Forum est celle d'un espace de rencontre, d'échange mutuels et de liens», relève Salette Carolo (membre de la coordination nationale du MST).

... «La spécificité de cette rencontre fut fondamentalement de pouvoir donner une visibilité aux peuples oubliés...»

Belém a démontré que le FSM continue d'avoir un défi principal: l'articulation entre les peuples, la société civile et les mouvements sociaux. En ce sens, les propositions surgies à l'Assemblée de ces mouvements «confirment l'orientation que, face à la crise économique mondiale aiguë, l'axe principal pour les travailleurs de la terre consiste à poursuivre la mobilisation citoyenne dans la rue».

Pour 2009, la lutte «contre la guerre et le capital financier, ainsi qu'en faveur de la réforme agraire et de la souveraineté alimentaire» continuera d'être un axe central. «Tous les mouvements se sont mis d'accord sur au moins une demi-douzaine de mobilisations que chacun devra impulser selon ses caractéristiques

particulières et ses propres possibilités et modalités».

Parmi ces dates: le 8 mars, qui sera une journée contre les transnationales et le commerce des produits agricoles; fin mars, contre le sommet du G-20; le 4 avril, contre la guerre et contre l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord); le 17 avril, le jour mondial du travailleur de la terre; en octobre, des actions contre le commerce multinational, en faveur de la vie et de la production alternative de nourriture.

UN FSM AUSSI GIGANTESQUE QUE L'AMAZONIE ELLE-MÊME

Cette 9^e session de Belém a exprimé, une fois de plus, une contradiction vécue par le Forum depuis son origine: la foule des participant·e·s (quantitativement parlant), qui entre en contradiction avec la profondeur des débats (qualitativement parlant).

Gérer 3000 activités dans plusieurs installations distantes les unes des autres n'a pas simplifié le fonctionnement d'une réunion aussi gigantesque que l'espace amazonien...

Un cadre naturel et humain qui a marqué l'essence même de la rencontre. «Comprendre la richesse de ce FSM implique, comme pré-condition, de comprendre la spécificité des peuples de l'Amazonie, leurs priorités, leurs cultures et leurs visions du monde», nous a déclaré Silvio Cavouscens, un coopérant suisse présent dans cette région depuis plus de 30 ans.

«La spécificité de cette rencontre fut fondamentalement de pouvoir donner une visibilité aux peuples oubliés, de les promouvoir comme interlocuteurs principaux et de les reconnaître comme des acteurs importants de la résistance et des propositions alternatives, même dans les endroits les plus oubliés de la planète».

Belém a «payé» aussi le prix d'une nouvelle méthodologie appliquée pour le FSM. Beaucoup moins de «célébrités» et un pourcentage élevé d'activités autogérées (auto-convoquées et animées) par des réseaux, des ONG, des associations, des Eglises et des mouvements sociaux. Ce thème s'est imposé. Avec un apport nouveau: la dernière journée, le marathon des assemblées a tenté de canaliser, du bas vers le haut, les propositions et les agendas communs.

Un autre aspect significatif du FSM de Belém: les jeunes et la population locale se sont appropriés l'événement et l'ont marqué de leur style: la marche massive d'ouverture, le 27 janvier, avec plus de 80 000 participant·e·s, était aussi bien une manifestation politique qu'un carnaval populaire.

Belém et son FSM, même avec ses limites logistiques et organisationnelles – que certains délégué·e·s internationaux/ales (notamment d'Europe) ont qualifiées de «chaotiques» – n'a pas perdu dans cette nouvelle session sa condition de point de rencontre planétaire, de laboratoire d'idées et d'espace citoyen universel.



La marche d'ouverture a rassemblé plus de 80 000 personnes.

Loi sur le développement territorial: un pas en avant, deux pas en arrière

Le Conseil fédéral a mis en consultation la nouvelle loi sur le développement territorial. Malgré quelques innovations, rien dans la version actuelle n'empêchera le mitage du territoire de continuer.

L'aménagement du territoire a quelque peu quitté le devant de la scène politique ces dernières années. Eclipsé par d'autres sujets de politique environnementale brûlants – en particulier la lutte contre les dérèglements climatiques – il a fait l'objet d'une couverture médiatique très faible et a relativement peu mobilisé les partis politiques au niveau fédéral. Fort heureusement, les organisations de protection de la nature et du patrimoine, avec le soutien actif des Verts et du PS, ont donné une impulsion salvatrice en lançant en 2007 l'initiative populaire pour le paysage, qui a abouti en 2008. Car l'heure est grave...

Pour mémoire, la politique publique connue sous le nom d'aménagement du territoire a pour but de favoriser une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation ration-

... en Suisse, chaque seconde, près de 1 m² de surface non-constructible passe en zone à bâtir...

nelle du territoire. Le sol est une ressource non-renouvelable, dont l'exploitation désordonnée engendre des coûts très élevés à la fois pour la nature et pour la collectivité. Adoptée en 1979, l'actuelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire fournit aux autorités chargées de la planification du sol et de l'octroi des autorisations de construire des instruments permettant de contenir l'expansion des zones à bâtir et de piloter le développement territorial.

A l'approche du 30^e anniversaire de la loi fédérale, le bilan est alarmant: en Suisse, chaque seconde, près de 1 m² de surface non-constructible passe en zone à bâtir; les projets immobiliers gourmands en sur-

face et inaccessibles en transports publics fleurissent aux quatre coins du pays; les zones protégées et biotopes divers fondent comme neige au soleil; les villas individuelles deviennent la norme en campagne. En résumé, les zones à bâtir sont beaucoup trop nombreuses... et se situent très souvent au mauvais endroit.

INITIATIVE VERSUS PROJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

L'initiative pour le paysage – outre un renforcement des compétences de la Confédération dans ce domaine et l'introduction dans la Constitution fédérale du principe de séparation stricte du bâti et du non-bâti – demande un gel de l'augmentation des zones à bâtir. Pendant les vingt années suivant l'acceptation de l'initiative, aucun classement en zone à bâtir ne serait autorisé, s'il n'est compensé par un déclassement ailleurs. Elle part du constat tout à fait correct que les réserves actuelles de zone à bâtir non exploitées sont suffisantes pour couvrir les besoins en termes de développement de l'urbanisation des prochaines années. L'initiative est bien sûr farouchement combattue par l'économie et les milieux immobiliers, qui y voient une entrave inacceptable au «développement économique».

En réaction à l'initiative, le Conseil fédéral a accéléré le processus de révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, révision qui était promise depuis longtemps déjà. La phase de consultation sur ce projet, qui est ouvertement présenté par le Conseil fédéral comme un contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage, a débuté en décembre dernier. Le Conseil fédéral propose l'abrogation de la loi actuelle et son remplacement par une nouvelle «loi sur le développement territorial».

Le projet de loi comporte quelques avancées intéressantes. Ainsi, pour la première fois, on reconnaît la nécessité de prévoir des outils de planification pour des espaces débordant les frontières des collectivités. Les agglomérations, par exemple, seront désormais considérées en tant que telles. Plusieurs outils sont prévus pour assurer la coordination des collectivités impliquées dans un projet d'agglomération (canton, ville-centre, communes limitrophes, régions frontalières), afin de favoriser un développement urbain réfléchi, impliquant développement des transports publics, limitation du trafic individuel ainsi que lutte contre la spéculation immobilière. Par ailleurs, s'agissant de la problématique des zones à bâtir surdimensionnées, le projet prévoit un outil original sous la forme d'une nouvelle zone dite «zone à affectation différée». En bref, il s'agit d'un moyen pour la collectivité de déclasser du terrain à bâtir surdimensionné en le qualifiant de zone à affectation différée, et ce sans indemnisation pour le propriétaire concerné. Ce n'est que lorsque la parcelle est définitivement déclassée en zone rurale que le propriétaire est indemnisé.

UN PROJET BEAUCOUP TROP TIMIDE

Toutefois, le projet mis en consultation se caractérise avant tout par un manque de vision à long terme et par une timidité politique regrettable. L'outil central du dispositif visant à réduire les zones à bâtir surdimensionnées – la zone à affectation différée – souffre de plusieurs défauts très gênants. Selon le projet de loi, il sera en effet possible de reclasser en zone à bâtir un terrain en zone à affectation différée, lorsque «le besoin de zones à bâtir aug-

mente à nouveau». On voit bien là une brèche extrêmement délicate dans le système, le besoin de zones à bâtir étant une notion

... manque de vision à long terme et timidité politique regrettable...

sujette à interprétation. De plus, le versement des indemnités lors du déclassement en zone rurale est confié aux privés: le propriétaire lésé par le déclassement et un autre propriétaire avantagé par le classement de son terrain en zone à bâtir doivent s'entendre contractuellement sur une indemnité compensatoire, ce qui laisse présager d'un nombre certain de difficultés en pratique...

Plus généralement, le projet ne donne aucune réponse satisfaisante à la problématique de l'augmentation des zones à bâtir. Le projet de loi permet de classer des terrains en zone à bâtir lorsque l'existence d'un besoin de terrains à bâtir au niveau régional est établie. On retrouve donc le problème décrit plus haut, à savoir celui de l'interprétation de cette notion. Contrairement à l'initiative pour le paysage, qui prévoit une mesure de contingentement, le projet du Conseil fédéral, à long terme, ne permettra pas d'enrayer l'expansion des zones à bâtir.

L'ambition affichée de veiller à une utilisation rationnelle et mesurée du sol restera, si le projet de loi passe la rampe, en grande partie lettre morte. Sans mesure ambitieuse de contingentement des zones à bâtir à l'échelle nationale, le mitage du territoire se poursuivra au même rythme, avec les conséquences que l'on ne connaît que trop bien...

DECFO/SYSREM: la prophétie auto-réalisatrice du Conseil d'Etat vaudois

Dans ses vœux pour 2009, le Conseil d'Etat vaudois s'attendait à une année 2009 mouvementée. Cela relève de la prophétie auto-réalisatrice, car tel est déjà le cas. En effet, la mise en œuvre autoritaire de DECFO/SYSREM provoque encore et toujours des remous et des résistances légitimes.

Biaisé dès l'origine par un parti pris managérial visant à aligner les salaires de l'Etat sur le «marché» (pour simplifier, les cadres n'étaient pas assez payés, tandis que les «subordonné-e-s» l'étaient trop), le projet DECFO/SYSREM – soit la réforme des fonctions et l'adoption d'une nouvelle grille salariale pour les employé-e-s de l'Etat de Vaud – est maintenant entré dans sa phase d'application concrète.

UNE APPLICATION ARBITRAIRE

Après une information plus que sommaire, les employé-e-s de la fonction publique ont donc reçu des avenants à leur contrat de travail début janvier 2009. La volonté du Conseil d'Etat est donc d'aller au plus vite afin de ne pas laisser le temps au mouvement

social de se remobiliser (grèves de novembre et d'octobre) et de faire croire que l'application de DECFO/SYSREM est non négociable.

Beaucoup d'employé-e-s qui ont découvert leur nouvelle «réalité», symbolisée par la nouvelle appellation de leur fonction et leur position dans la nouvelle grille salariale, ont été pour le moins surpris-es et ont reçu ces informations – venues d'en haut, formulées dans une *novlangue* administrative incompréhensible – comme une marque de mépris.

LA POLITIQUE DU PIRE DE L'ÉTAT DE VAUD

Dans cette entreprise, un des objectifs de l'Etat était de décourager les employé-e-s et de faire passer DECFO/SYSREM en

force. Ainsi l'Etat de Vaud, à travers son Service du personnel, refuse de donner aux employé-e-s qui en font la demande l'accès aux éléments pour comprendre comment la décision les concernant a

... des employé-e-s qui n'hésitent pas à recourir afin de comprendre leur situation...

été prise. Cette volonté est pour l'instant déjouée par la résistance des employé-e-s qui n'hésitent pas à recourir afin de comprendre leur situation.

Le choix du niveau de salaire pour une fonction devait répondre à des critères rigoureux; la réalité du terrain est tout autre et l'arbitraire règne en maître. A travail similaire, des employé-e-s se retrouvent colloqués dans des

niveaux de salaire différents, cela sans aucune explication.

L'employeur public devrait montrer l'exemple. Il est détestable que de plus en plus celui-ci se comporte comme le pire des employeurs privés. Mais cela n'est, après tout, que le résultat de toutes les différentes «réformes» du statut de la fonction publique de ces dernières années. Dans le cas vaudois, cette réforme prépare le terrain pour une individualisation encore plus forte des rapports de travail (des catégories comme celles des assistants sociaux se retrouvent désormais éclatées en 5 «métiers»), le salaire au mérite et une augmentation des pressions à la performance selon des critères quantitatifs absurdes.

Mathieu Gasparini

Elections cantonales valaisannes: les enjeux

Par Daniel Schmid

Le Conseil d'Etat valaisan est composé depuis 1997, de trois PDC, un libéral-radical et un socialiste. Après 10 ans passés au gouvernement, le socialiste Thomas Burgener se retire, le libéral-radical Claude Roch sollicite un troisième mandat tandis qu'au PDC, si le haut-valaisan J.-Michel Cina se représente, les deux autres conseillers d'Etat J.-René Fournier et J.-Jacques Rey-Bellet se retirent après trois périodes passées au sein du gouvernement valaisan. La formule magique 3 PDC, 1 PLR et 1 socialiste va-t-elle survivre à ces changements? Une femme siègera-t-elle pour la première fois dans le collège gouvernemental valaisan?

Des questions bientôt résolues, puisque l'élection au Conseil d'Etat valaisan arrive dans sa phase finale. Le PDC, fidèle à

sa stratégie, a commencé très tôt sa course éliminatoire. Avec deux départs, le PDC du Valais romand doit renouveler ses conseillers d'Etat. Tout le monde a suivi au printemps passé les péripéties qui ont amené l'élimination du président du PDC suisse C. Darbellay au profit de Maurice Tornay ainsi que de Marie-Françoise Perruchoud battue par Jacques Melly. C'est une victoire du conservatisme sur l'ouverture. Le PDC a décidé de présenter une liste fermée sans femme.

Le parti socialiste, un moment désarçonné par le départ de son conseiller d'Etat, a vite trouvé la perle rare avec Esther Waeber-Kalbermatten qui a le triple avantage d'être femme, socialiste et surtout haut-valaisanne. Malgré une démographie en constant déclin par rapport au Valais romand, les Haut-Valaisans (27% de la population) font de leur représentation à Sion (2

sièges sur 5) leur principal cheval de bataille électorale. L'UDC présente l'avocat député au grand conseil Franz Ruppen de Naters. Plus dangereuse est la candidature de la jaune (chrétiens-sociaux du Haut-Valais) Graziella Walker-Salzmänn, également députée. Cette dernière part avec le soutien de son parti. Quelle sera la réaction de l'électorat PDC du Valais? Va-t-il retrouver ses vieux réflexes et faire revenir au palais du gouvernement quatre de ses membres ou a-t-il tourné définitivement la page? Le président du PDC du Valais romand, Raphy Coutaz, affirme sans ambiguïté la légitimité de la représentation de la gauche au gouvernement et le président du PLR Leonard Bender abonde dans le même sens. Pour terminer, deux autres candidats animent cette campagne. La Verte sédunoise Marylène Volpi partira seule sur sa liste; une liste commune avec E. Waeber-Kal-

bermatten n'a pas été acceptée par les socialistes. Eric Felley complète cette panoplie de candidats. Ce désormais ex-journaliste de l'Hebdo est un fin connaisseur des mœurs politiques valaisannes.

Au Grand Conseil, avec 73 sièges sur 130, la famille «C» paraît à l'abri de toute mauvaise surprise et devrait conserver sa majorité. Toutefois, lors des élections communales de l'automne passé, le PDC a essuyé quelques échecs retentissants (perte des villes de Sion et de Sierre) qui devraient l'inciter à la prudence car la barre des 65 sièges pourrait se rapprocher à grands pas. L'UDC ambitionne de doubler sa représentation et de passer à 12 sièges. Quant au PLR et à la gauche (PS, Verts et chrétiens-sociaux du Valais romand font liste commune pour la circonstance), ils espèrent tous deux progresser de quelques sièges.

La pluie, avant qu'elle tombe

Le dernier roman de Jonathan Coe vient d'être publié en français. Moins «roman historique» que ses précédents livres, *La pluie, avant qu'elle tombe* n'en cherche pas moins à tendre un miroir critique de la société.

L'univers des romans de Jonathan Coe a poussé les critiques littéraires à faire de l'auteur l'archétype de l'écrivain britannique. Les magnifiques fresques sociales de l'Angleterre du vingtième siècle que constituent certaines de ses précédentes œuvres (*Testament à l'anglaise*, *Bienvenue au club*) ont permis à certains de tenter de le réduire à un romancier historien ou à un critique politique caustique.

Dans un entretien donné au *Magazine littéraire* et publié dans son numéro de janvier 2009, Coe ne réfute évidemment pas les intentions politiques de son œuvre, mais explique l'évolution de sa position. Ainsi, si la volonté de convaincre le lectorat de *Testament à l'anglaise* de son point de vue était bien présente, le projet de l'auteur tend aujourd'hui à offrir une «description aussi fidèle que possible du monde tel qu'il est».

Ne croyant plus à la possibilité ni à la pertinence de «convertir» les lecteurs et lectrices, Coe croit cependant à l'obligation politique de dénoncer une «société occidentale qui ne dit pas la vérité sur sa nature» et d'essayer de la formuler.

À la question de savoir s'il peut être considéré comme un historien, le romancier répond : «L'enjeu pour un écrivain n'est pas seulement de rendre compréhensible l'Angleterre dans les années 1950 ou 1970, mais de ressusciter l'être humain dans cette société-là. Et c'est cette intériorité qui est spécifique au roman et que vous ne trouverez jamais dans un livre d'histoire.»

STRUCTURE PLUS LINÉAIRE

C'est pourquoi son dernier roman peut décontenancer certain·e·s. En effet, il ne présente pas les mêmes caractéristiques. Il

n'y a pas trace de cet humour fin et *so British* qui fait sourire les lectrices et les lecteurs de ses écrits antérieurs. Le fil de l'histoire est simple en comparaison de la complexité du *Cercle fermé*, par exemple. Comme le révèle d'ailleurs l'auteur, il s'agissait pour lui de faire quelque chose de plus simple et linéaire, «dont l'essence est un précipité pur».

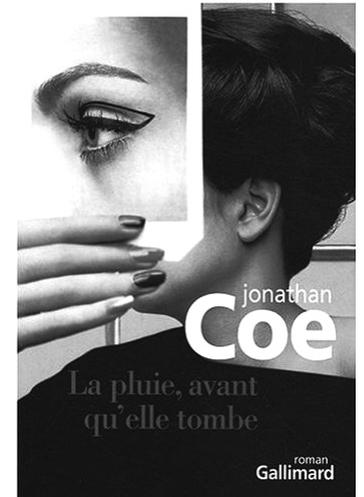
Et l'essai est convaincant. Le récit est celui de Rosamond, qui raconte son histoire en vingt photographies, de sa voix enregistrée pour une enfant qui ne connaît pas ce passé. Il sera ainsi question de la construction de liens et de leur transformation au cours du temps. Je ne peux que vous encourager à lire ce roman triste qui met en évidence la fragilité de nos existences et du sens que l'on cherche à leur trouver. La question de ce qui relève du hasard ou du destin semble hanter les personnages.

Mais cette histoire psychologique montre la force de nos représentations psychiques. Et notre besoin d'aimer la pluie, avant qu'elle tombe...

Stéphanie Pache

À LIRE

Jonathan Coe, *La Pluie, avant qu'elle tombe*, Gallimard, 2009



Mieux comprendre l'Asile au Sud

L'Asile au Sud rassemble plusieurs contributions de différent·e·s chercheurs/euses du monde francophone. Autour de plusieurs études de cas, les auteurs soulignent notamment la nécessité de remettre en cause les «évidentes» catégories juridiques.

L'Asile au Sud met en lumière deux dimensions: la première, banale, qui part du constat que la majorité des réfugiés ou déplacés se trouvent au Sud. La deuxième, moins connue, est que les pays industriels du Nord mettent en place leur ambition, qui est que le «problème» de l'asile soit géré exclusivement au Sud.

À ce titre, la forteresse «Europe» avec ses postes avancés de Lampedusa, Ceuta et Melilla et l'arsenal législatif des accords de Dublin apparaît directement comme partie de ce projet. Ainsi, les auteurs remarquent que les discours arguant de la «maîtrise des flux de demandeurs d'asile» participent de cette ambition. Ces discours ont pour corollaire de disqualifier l'usage même de l'asile sous des prétextes «d'abus», «de fraudes», «de faux», etc.

D'autre part sur le plan des principes internationaux, celui «du droit de rester en sécurité dans son propre pays» est désormais largement promu. Cela offre un moyen de fixer, de «territorialiser» des populations touchées par les violences.

LA RÉPONSE RÉPRESSIVE DES ÉTATS-NATIONS

À partir de là, les différents auteurs mettent en lumière différents cas et montrent la complexité de la question. Loin de simplifier le problème, ils/elles prennent de la distance et rendent compte des réalités très diverses de l'asile: comme les auteurs l'écrivent dans leur conclusion, «la problématique de l'asile se trouve ainsi au carrefour de plusieurs disciplines [...] et s'articule logiquement à plusieurs champs d'études: l'État, ses frontières et ses institutions,

les déplacements forcés de populations, les phénomènes migratoires, la persécution, la protection et les conventions internationales, etc.» (p. 210). Afin de rendre compte de ces différentes situations, *L'Asile au Sud* regroupe huit contributions. Chacune est originale et aborde des aspects méconnus qui mettent en perspective les dynamiques conflictuelles de l'asile. La répartition géographique des études de cas est quelque peu inégale et se concentre sur le continent africain et le Moyen-Orient. Toutefois, ce point est largement compensé par la richesse des situations présentées.

Le point commun principal de ces contributions est la relation de domination qui caractérise les relations de l'asile et leur rapport au global. Il suffit de penser à la question des réfugiés palestiniens ou de ceux du Darfour. Les

articles montrent le brouillage des catégories et par ricochet comment, comme apeurés par cette réalité sociale forcément multiple et difficile à saisir dans sa totalité, les États-nations répondent de manière répressive. Comme si dépassés, ils étaient rassurés par l'usage de la force.

À travers ces études de cas, les rapports Nord-Sud sont également interrogés. Un des points forts de ce livre est que la dimension politique de l'asile est mise en avant. La nécessité de sortir des catégories juridiques – de la mise en forme juridique des rapports sociaux – est rappelée à juste titre.

Mathieu Gasparini

À LIRE

Luc Cambrézy, Smaïn Laacher et al., *L'Asile au Sud*, La Dispute, Paris, 2008

«J'avais vu un damné de la terre»

Depuis un demi siècle, Eric Peytremann se bat pour ses idéaux de gauche, en Suisse comme à l'étranger. Actuellement membre actif du Parti socialiste genevois, du GSsA (Groupement pour une Suisse sans armée) et du comité de Pages de gauche, il revient dans cet article sur les origines et l'histoire de son engagement.

Pages de gauche: A quelle époque remontent les causes de ton engagement?

Eric Peytremann: Voir un homme transporter sur ses épaules, en une journée, 900 sacs de 100 kg de blé; que cet homme passe la moitié de ses nuits à tourner en rond dans sa cuisine, tant la douleur est forte, cela laisse des traces. J'avais 16 ans en 1956, je travaillais aux Ports Francs de Genève, nous les mineurs étions protégés par la loi, mais cette expérience, ajoutée à quelques autres du même genre, m'ont ouvert les yeux sur ce que peut être la brutalité du monde du travail. A l'époque, je ne connaissais pas les paroles de l'Internationale, mais cet été-là, j'avais vu un damné de la terre.

Dans les années cinquante, après les années de guerre, les puissants et leurs porte-parole de la presse nous serinaient à longueur d'année les merveilles du monde moderne, personnifié par l'industrie nucléaire naissante. Ne restait qu'un détail: il fallait calmer les foules, traumatisées par les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Le public fut gavé de promesses messianiques, on occulta les risques du nucléaire civil, et le problème des déchets radioactifs fut sous-estimé: cinquante ans plus tard, aucune solution n'est en vue. Un groupe britannique prétendit même avoir maîtrisé la fusion thermo-nucléaire, assertion vite démentie... mais cinquante ans plus tard, toujours rien dans ce domaine. Au lieu de lendemains radieux, on aura eu les lendemains irradiés. Il ne faut pas raconter balivernes et mensonges aux enfants: cela laisse des traces.

Ensuite, toujours dans mes années dites «formatives» (pour moi, c'est toute la vie que l'on apprend), vint l'armée, précédée de grands doutes, et de manque de courage au moment de faire le saut vers l'objection de conscience. A l'époque, point de service civil: les objecteurs étaient expédiés au pénitencier. Pourtant,

mes prémonitions étaient justes: outre l'imbécillité et même – puisque une armée est destinée à tuer – l'inefficacité de cette institution, son caractère essentiellement antidémocratique démontrait – et démontre toujours – par l'absurde, sa prétention à sauvegarder la démocratie.

Et après? Quelles sont les étapes qui t'ont conduit à une vie de militant?

Ces trois thèmes (monde du travail, nucléaire et militarisme) ont orienté mes activités militantes ultérieures. Mais il y en a eu d'autres, parce qu'une vingtaine d'années à l'étranger m'ont permis d'observer des faits très divers – en politique, la réalité vaut mieux que la fiction – et de constater notamment que les services publics sont nécessaires au bon fonctionnement de la société. Et ce long séjour dans divers pays

... La guerre contre la terreur ne sera pas gagnée en vidant les sébiles des mendiants...

du monde n'a en aucune manière érodé les observations évoquées précédemment.

Au cours de mes pérégrinations, j'ai milité contre la guerre du Vietnam aux Etats-Unis, manifesté contre le nucléaire lorsque j'habitais à Paris dans les années septante. Comme j'y étais employé dans une organisation internationale, j'ai constaté le côté terriblement attardé de la Suisse en matière sociale: en France, le congé maternité était bien acquis, et à l'association du personnel, le sujet d'actualité en la matière était le congé paternité. D'autre part, malgré le confort matériel, tout n'était pas rose, car c'est là que j'ai découvert le harcèlement, très crûment puisque par mes fonctions de président de l'association du personnel, mon bureau servait de «confessionnal» où les murs en entendaient des vertes et des pas mûres.

Au retour en Suisse, dans les années nonante, ce fut le choc. Le libéralisme à la Thatcher, Reagan et autres triomphait. Et malgré son conservatisme et son capitalisme rhénan tout empreint de corporatisme moyenâgeux, la Suisse – c'est du moins le souvenir que j'en avais gardé – détenait des institutions (écoles et universités) services publics (chemins de fer, poste et telecoms PTT) dignes de ce nom. En lieu de cela, le discours dominant colporté par des écrits tels que le Livre blanc, exigeait le démantèlement de ces indispensables institutions.

A quels mouvements as-tu adhéré après ton retour en Suisse?

Les enfants, il faut les nourrir, y compris les jours d'école; et comme le spécifiait une directive de la Ville de Genève à l'époque: «Tout enfant a droit à un repas chaud à midi». Sans entrer dans les détails historiques, les cuisines, ou restaurants scolaires s'étaient créés au 19ème siècle sur la base d'entités associatives et bénévoles. C'est ainsi que commencèrent mes activités associatives. Mais l'histoire ne s'arrête pas là car pour peu que l'on regarde autour de soi, on découvre très vite un certain nombre de problèmes: par exemple, mise en évidence du chômage ou encore, l'injustice foncière de la LPP.

Pourquoi as-tu décidé d'adhérer au Parti socialiste?

De fil en aiguille, après un passage par les associations de parents d'élèves, je me suis rendu compte qu'il était nécessaire d'établir un lien avec le monde institutionnel – organes délibérants si l'on veut faire aboutir n'importe quelle revendication, et encore, dans une mesure très modeste. Ce lien, pour en rester à la politique non électorale, peut être avantageusement tissé en devenant membre d'un parti. Considérant mes positions politiques (j'avais toujours

voté à gauche), je devins membre du Parti socialiste.

Qu'est-ce qui t'as poussé à t'engager et à continuer à te battre durant toutes ces années de militantisme dans les mouvements antimilitaristes et pacifistes?

Dans notre pays, nous qui sommes minoritaires disposons d'un moyen important pour nous faire entendre. Il s'agit des droits de référendum et d'initiative. Le GSsA est une association dont les buts ne sauraient être plus clairs: anti-militariste et pacifiste. Il a lancé, seul ou avec d'autres, plusieurs initiatives fédérales: la prochaine à être soumise au vote populaire, probablement à la fin de cette année s'intitule «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre».

En tant que socialiste appartenant à l'aile gauche du parti, comment appréhendes-tu l'évolution actuelle du PS?

Les positions actuelles du PS suisse en matière écologique (notamment anti-nucléaire) me conviennent bien, surtout depuis qu'il a explicitement lié la promotion des énergies renouvelables ou l'assainissement des bâtiments à la création d'emplois. Par contre, il s'y trouve un trop grand nombre de notables, de bobos et autres socio-libéraux. Sans compter une spécialité inédite: les socio-guerriers. Le désir d'adhérer à l'Union Européenne est-il si fort qu'il faille passer muscade sur les interventions militaires néo-colonialistes ou l'abandon de droits syndicaux élémentaires?

A en juger par le dernier Congrès d'octobre dernier, on constate une forte propension à suivre les traces de la droite populiste et xénophobe, celle qui joue avec les craintes réelles ou supposées de la population. La guerre contre la terreur ne sera pas gagnée en vidant les sébiles des mendiants.

*Propos recueillis par
Line Rouyet*

August Bebel (1840-1913)

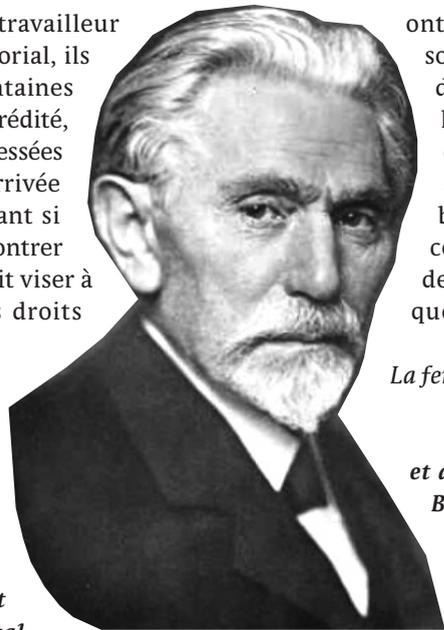
«La femme et le travailleur ceci que, de temps immémorial, ils esclavage qui dure des centaines devenir une habitude. L'hérédité, raître aux deux parties intéressées ainsi que la femme en est arrivée fériorité comme chose allant si pas peu de peine de lui démontrer indigne d'elle, et qu'elle doit viser à membre ayant les mêmes droits sous tous les rapports.»

August Bebel,

Ouvrier, fondateur social-démocratie, August Liebknecht le Sozialdemo (SDAP) soutenu par Marx 1869, il est fréquemment activités – il passera au total

Opposant acharnés à Bismarck, Bebel et Liebknecht seront notamment poursuivis pour les positions internationalistes qu'ils prendront durant la guerre franco-allemande de 1871.

Il sera l'un des principaux dirigeants, puis un des présidents, du SAPD, renommé SPD en 1890. «Pape» de la social-démocratie internationale, Bebel s'oppose farouchement, quoique de façon formelle, à l'offensive révisionniste menée par E. Bernstein contre le marxisme et le caractère révolutionnaire du SPD.



ont tous deux de commun sont des opprimés. (...) Un de générations finit par l'éducation le font appa comme «naturel». C'est à envisager son état d'in bien de soi qu'il n'en coûte combien sa situation est devenir dans la société un que l'homme, et son égal

La femme et le socialisme, 1891

et dirigeant allemand de la Bebel fonde avec Wilhelm kratische Arbeiterpartei et Engels. A partir de emprisonné pour ses 5 années en prison.

agenda

28 février et 7 mars

Festival du Film Vert

28 février: Bussigny, Martigny, Nyon, Orbe, Porrentruy, Pully

7 mars: Aubonne, Couvet, Echallens, Lausanne, Vernier

1er mars

Elections cantonales valaisannes, 1er tour

11 mars

Café politique – Projection du film La Forteresse de Fernand Melgar

suivie d'une discussion avec le réalisateur et les protagonistes 19h00, Café-théâtre Le Bourg, rue de Bourg 51, Lausanne

du 14 au 21 mars

23e édition du Festival international de Films de Fribourg
Ancienne Gare, Fribourg
www.fiff.ch

15 mars

Elections cantonales valaisannes, 2e tour

21 mars

Assises vertes 2009 «Energie contre protection de l'environnement»
10h00 – 17h00, Grande salle, Bottens

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi:

Pages de gauche

Case postale 7126 - 1002 Lausanne

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

Paroles de jouets

CUISINE PLAYMOBIL®: DESCRIPTIF DU PRODUIT

«Dans sa cuisine, la jeune femme concocte des plats délicieux. Elle prend les ingrédients nécessaires dans le réfrigérateur. Elle allume la cuisinière; la plaque de cuisson du four est amovible! La batterie de cuisine comprend une poêle, une cocotte et un moule à soufflé. Les invités prendront place autour de la table avec ses 4 chaises. Après le repas, la vaisselle sera placée dans le lave-vaisselle à panier amovible pour être lavée. (...)

Personnage : 1 femme ; Accessoires : 2 poubelles, 1 cuisinière, 1 hotte aspirante, 1 poêle, 1 cocotte, 1 moule à soufflé, 1 batterie de cuisine, 2 verres, évier et lave-vaisselle, 1 table, 4 chaises, 4 tasses, 8 assiettes, 8 bouteilles, buffet et réfrigérateur, 3 bocaux, 3 pots à confiture, 1 plante verte. Complète parfaitement la maison moderne»

Réf. : http://www.avenuedesjeux.com/catalogue/3968_-_cuisine_moderne_playmobil.php

DESCRIPTION : CHARIOT DE MÉNAGE VILEDA

Idéal pour faire comme maman et se déplacer d'une pièce à l'autre. Ce chariot à roulettes est garni de tout le nécessaire pour bien nettoyer la maison (balai, serpillère à franges, seau avec essorage, pelle balayette).

Réf.: <http://www.king-jouet.com/jeu-jouet/Jeux-imitation-mondes-imaginaires/>

